

Communiqué de presse du 14 septembre 2020

21 septembre 2020 – Journée mondiale Alzheimer

Quand les collaborateurs sont atteints de démence

Les adultes encore relativement jeunes peuvent aussi être touchés par une maladie liée à la démence. Comme ils exercent encore une activité professionnelle, ils doivent faire face – de même que leurs employeurs – à des défis particuliers au quotidien. En marge de la journée mondiale de la maladie d’Alzheimer, un groupe de personnes atteintes de démence a élaboré une nouvelle brochure informative en collaboration avec Alzheimer Suisse. Destinée tant aux employé-e-s qu’à leurs supérieurs hiérarchiques ainsi qu’aux responsables des ressources humaines, elle révèle les besoins des collaborateurs concernés et aide les entreprises à créer un environnement de travail positif.

En Suisse, près de 130 000 femmes et hommes sont atteints d’Alzheimer ou d’une autre forme de démence. Six pourcent de tous les malades travaillent encore et contribuent pour une large part au revenu du ménage. Souvent, ils doivent endurer un processus long et difficile ponctué de diagnostics erronés avant de savoir enfin ce qui leur arrive. Les personnes actives et atteintes de démence craignent pour leur emploi et, partant, pour leur existence. La brochure gratuite « Démence et vie professionnelle », élaborée par Alzheimer Suisse en collaboration avec des femmes et des hommes atteints de démence dans le cadre de la journée mondiale Alzheimer, montre qu’il peut en aller autrement. La brochure s’adresse aussi bien aux collaboratrices et collaborateurs directement touchés qu’à leurs supérieurs hiérarchiques ainsi qu’aux responsables RH. Elle contient de précieux conseils et informations permettant de créer un environnement de travail positif.

Nouer le dialogue, trouver de l’aide, redistribuer les tâches

Outre des indications juridiques, la brochure fournit également un aperçu de la maladie et encourage à aborder le sujet et à rechercher de l’aide. Étant donné que, généralement, ce sont les personnes âgées qui sont atteintes de démence et que les symptômes correspondants passent longtemps inaperçus chez les personnes relativement jeunes, on perd un temps précieux jusqu’à la pose d’un diagnostic correct. Pourtant, seul ce dernier permet aux personnes concernées de se réorienter, de discuter du profil du poste actuel avec leur supérieur hiérarchique, de trouver de nouvelles tâches à réaliser et de se préparer aux pro-

chaines étapes. Car les collaborateurs atteints d'une démence peuvent continuer à travailler en milieu professionnel, pour autant que leurs tâches soient adaptées en conséquence et qu'ils puissent s'appuyer sur une culture d'entreprise compréhensive. Les employeurs à même d'appréhender une telle problématique contribuent grandement à l'intégration des collaborateurs touchés et à la création d'une société qui accepte les maladies liées à la démence.

Alzheimer Suisse et ses 21 sections cantonales soutiennent tout au long de l'année les personnes atteintes de démence et leurs proches par le biais d'informations, de conseils et de possibilités d'échange, tout en intégrant leurs préoccupations dans le monde politique et l'opinion publique. La journée mondiale Alzheimer est l'occasion d'attirer l'attention de la population sur les maladies liées à la démence et sur leurs conséquences grâce à la campagne «[J'AI PEUR DE PERDRE L'HOMME DE MA VIE](#)», pour davantage de compréhension à l'égard des malades et de leurs proches.

Téléchargements :

Brochure « [Démence et vie professionnelle. Informations destinées aux employeurs et aux employé-e-s.e](#) »

Renseignements complémentaires :

Jacqueline Wettstein, directrice Communication
Tél. 058 058 80 41, portable 079 462 20 69
jacqueline.wettstein@alz.ch

Alzheimer Suisse
Gurtengasse 3
3011 Berne
www.alz.ch

est une association d'utilité publique regroupant plus de 10 000 membres et quelque 130 000 donatrices et donateurs. L'organisation est représentée dans tous les cantons par des antennes d'information et de conseil. Depuis plus de 30 ans elle met son savoir-faire au service des personnes atteintes de démence, de leurs proches comme des professionnels et bénévoles actifs dans les soins et l'accompagnement.